

Réf: Dossier 417098

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL MOTHANY » en abrégé « CMM »

Siège ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE KOBAKRO EN BAS,  
Lot 1862, Ilot 156

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 24/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL MOTHANY » en abrégé « CMM »

Objet : Offrir des soins de santé de qualité et accessible a toutes les couches sociales  
- facilite l'accès a des soins de santé  
- mise en place de services spécialises ( gynécologie, pédiatrie, dermatologie, diabétologie)

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE KOBAKRO EN BAS, Lot 1862, Ilot 156

Dirigeant(s) M TOURE PETY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06981 du 08/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41665/GTCA/RC/2025 du 08/07/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

